

Piscines et salles de sport : reprise, mode d'emploi



CHRISTELLE CHAMP

Depuis le mercredi 9 juin, tout le monde peut retourner à la piscine ou dans les salles de sport. En respectant quelques règles.

SALLES DE SPORT

Il est possible de reprendre les sports sans contacts, donc tout ce qui est fitness, musculation, yoga... La limite est de 50% de la capacité normale de chaque établissement. Pas de pass sanitaire ni de test négatif exigés pour pouvoir venir, mais il faudra remplir un cahier à l'entrée ou flasher un code avec son smartphone (tousanticovid) pour être averti en cas d'exposition au virus.

“À part pour les cours collectifs, il n’y a pas besoin de réserver”, précise-t-on à Aquatropic, qui rouvre après travaux, comme chez Planète Fitness, qui rouvre deux de ses trois centres à Nîmes : ceux de Carré Sud et de la place Séverine, celui du Mas des Rosiers étant en rénovation.

PISCINES

Mêmes normes pour les piscines, partout en France : ouvertes à tous les publics, dans la limite de 50% de leur capacité.

Nemausa reprend mercredi 9 juin ses horaires habituels “périodes scolaires” (vert-marine.com/nemausa/), avec port du masque obligatoire à partir de 11 ans en dehors des douches et de l'enceinte de

la piscine. Pas de réservation. Aquagym, hammam, aquabiking... Toutes les activités reprennent sauf la plongée.

En Ville Active, **Aquatropic** inaugure ses bassins repeints en blanc mercredi 9 juin. Tout rouvre en même temps, intérieur et extérieur, sans réservation, selon les horaires habituels (nimes-aquatropic.com). Les toboggans sont accessibles les mercredis et week-ends. La paillote sera prête le 1^{er} juillet.

La **piscine des Iris**, avenue Georges-Dayan, rouvre sur réservation et paiement en ligne (nimes.fr/sports/piscines.html - renseignements 04 66 64 15 56), du lundi au samedi - désinfection le dimanche. Pas de vestiaires, il faut venir et repartir en maillot.

Les piscines **Pablo-Neruda** et **Fenouillet** ne permettent pas de mettre en place les mêmes mesures sanitaires, elles restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

Si la situation sanitaire continue d'évoluer favorablement dans le Gard, les lieux recevant du public pourront retrouver leur jauge complète à partir du mercredi 30 juin.